

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

Vers un deuxième plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes :

«La réussite économique du Québec passera par la déssexualisation du marché du travail!»

Montréal, le 20 janvier 2011.- Dans le cadre de la consultation de la Commission des relations avec les citoyens sur le document intitulé , «Vers un deuxième plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes», le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) et le Comité consultatif femmes en développement de la main-d'œuvre (CCF) ont affirmé que, sans une intensification des efforts et une concertation des actions sur le terrain, le marché du travail continuera à être fortement sexualisé et les défis économiques du Québec ne pourront être relevés.

Selon les porte-paroles, les femmes ne sont pas bien positionnées pour répondre au besoin de main-d'œuvre qualifiée dans de nombreux domaines techniques. « *En raison de stéréotypes sociaux encore ancrés dans les mentalités, les femmes continuent à concentrer leur choix dans un nombre restreint de professions et ignorent toutes les possibilités qui s'offrent à elle, notamment, dans les secteurs majoritairement masculins. Et, quand elles font un choix moins traditionnel, souvent les milieux de travail ne se sont pas préparés pour les intégrer*», a souligné la présidente du CCF, Christiane Carle.

«Il faut, dès aujourd'hui, travailler à déssexualiser le marché du travail si nous voulons répondre à la pénurie appréhendée dans des secteurs économiques d'avenir. Il faut encourager les entreprises qui mettent en place des pratiques organisationnelles plus inclusives et soutenir l'intégration des femmes dans les secteurs majoritairement masculins», a affirmé pour sa part, la directrice générale du CIAFT, Nathalie Goulet.

Pour ce faire, le CIAFT et le CCF proposent que la diversification professionnelle des femmes soit une priorité des ministères concernés et que des services dédiés spécifiquement aux femmes en recherche d'emploi ou en réorientation de carrière soient offerts dans toutes les régions et sous-régions du Québec.

On propose également de responsabiliser les décideurs régionaux face à la situation économique des femmes de leur région. Ainsi, on demande que les plans stratégiques élaborés par les diverses instances régionales telles les Conférences régionales des élus, les directions régionales des ministères et les Conseils régionaux des partenaires du marché du travail comportent des actions concertées, concrètes et structurantes visant l'amélioration de la situation économique des femmes de leur territoire.

Finalement, des programmes d'accès à l'égalité dans les secteurs à main-d'œuvre majoritairement masculine et leur suivi font également partie des moyens proposés, de même que l'instauration de la parité et la création d'un siège «femme» au sein des instances liées à l'emploi, telles que la Commission des partenaires du marché du travail et de ses commissions régionales.

- 30 -

Sources :

Pour le CIAFT : Nathalie Goulet, 514.954.0220, poste 1702

Pour le CCF : Christiane Carle, 819.564.0202, poste 0